

Questions pratiques

ÇA COÛTE COMBIEN?

Nous vous demandons une participation de 20€ pour l'inscription au parcours.

Ce qui inclut les frais d'organisation, le livret et les objets qui vous seront remis.

Vous êtes invités à payer cette somme à l'inscription (lorsque vous indiquez les dates choisies pour les rencontres)

L'inscription ne comprend pas l'offrande à l'occasion du baptême.

L'Eglise ne vit que des dons des chrétiens. En demandant le baptême de votre enfant, vous faites partie de l'Eglise. Vous faites alors un don (appelé "casuel") à l'occasion de la cérémonie religieuse.

Le diocèse de Quimper vous invite à donner au minimum 80€ mais d'une famille à l'autre, le montant varie.

Comment savoir combien donner? Nous vous conseillons de regarder le budget total de votre fête (faire-part, repas, déco, tenue de votre enfant, etc.) et de faire un don entre 7 à 10% de votre budget total.

ET SI ON BAPTISE 2 ENFANTS EN MÊME TEMPS?

Vous aurez un seul livret de préparation, mais quand même 2 croix offertes... nous vous demandons 10€ supplémentaire pour les frais d'inscription à la préparation.

Et pour le casuel?

Chacun de vos enfants entre dans la famille de Dieu. Vous êtes invités à faire une offrande pour chacun d'eux.



Etre parrain ou marraine

Être parrain ou marraine, c'est accompagner votre enfant dans la découverte de la foi chrétienne.

Pour être baptisé il faut au moins un parrain ou une marraine. Ceux-ci doivent avoir au moins 16 ans, être baptisés et/ou confirmés (cf droit canonique). Dans certains cas, des exceptions sont possibles (ex: un parrain de 15 ans qui se prépare à la confirmation).

On ne peut pas avoir 2 marraines ni 2 parrains.

Parfois, il peut y avoir un "témoin" du baptême. Il s'agit d'un chrétien baptisé non catholique (protestant ou orthodoxe)

Coordonnées :

Père Yves Andriantsoa : 06 30 67 91 32

Equipe baptêmes
Presbytère

11 rue Traverse des Boucheries
29800 LANDERNEAU

02 98 85 46 33

bapteme.paroissendr@gmail.com



Pour le baptême de votre enfant

Les infos pratiques



Rencontre 1 Dieu est Père créateur

dim 15 janv	ven 14 avril
ven 20 janv	dim 16 avril
ven 17 fév	ven 19 mai (Rumengol)
dim 19 fév	dim 21 mai (Rumengol)
ven 17 mars	ven 16 juin
dim 19 mars	dim 18 juin

ven. 20h30-22h
dim. 9h-10h30
Presbytère de Landerneau
(Il rue traverse des boucheries)

Rumengol :
Maison Ste Thérèse.
Attention le dimanche
9h30-11h

Messe de présentation de votre enfant

dim 19 février
dim 19 mars
dim 16 avril
dim 21 mai △ profession de foi
dim 4 juin (Rumengol)
dim 18 juin

- St Houardon (Landerneau) 10h30-12h
- Rumengol (4 juin, grand-pardon de la Trinité, 10h30-12h)

Merci d'arriver 15 min en avance et de ne pas oublier le livret qui vous aura été remis
(la messe de présentation n'est pas le même week-end que les rencontres)

Un itinéraire en 4 rencontres

Vous avez choisi de faire baptiser votre enfant. Il va entrer dans la famille des chrétiens. C'est une responsabilité que vous prenez... pour mieux vous y préparer, nous vous demandons de participer à 4 rencontres.

Rencontre 2 Jésus le Fils de Dieu est sauveur

ven 17 février	ven 19 mai
dim 19 février	dim 21 mai
ven 17 mars	Rumengol :
dim 19 mars	ven 16 juin
ven 14 avril	et dim 18 juin
dim 16 avril	

ven 20h30-22h
dim 9h-10h30
Maison Paroissiale Landerneau
(4 place de l'église St-Houardon)

Rumengol :
Maison Ste Thérèse.
Attention le dimanche
9h30-11h

Rencontre 4 L'Esprit & l'Eglise

dim 16 avril
dim 21 mai
dim 18 juin
dim 17 septembre

12h-14h
Maison Paroissiale Landerneau
Retrouvez nous dès la messe de 10h30 à l'église St Houardon!

Venez en famille avec un pique-nique à partager

Rencontre 3 Avec le prêtre

Souvent à votre domicile
Date à fixer avec le prêtre

célébration du baptême

En fonction de la date choisie à l'inscription et validée par le secrétariat

C'est obligatoire?

Vous n'êtes pas obligés de baptiser votre enfant! Mais si vous faites ce choix, alors il faut l'accompagner! C'est comme au foot... vous n'êtes pas obligés de vous inscrire, mais si vous voulez faire le match, il faut faire les entrainements!

Pour récupérer le livret de famille catholique et montrer les photos du baptême